



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DU PUY EN VELAY**

Envoyé en préfecture le 01/07/2022  
Reçu en préfecture le 01/07/2022  
Affiché le  
ID : 043-200073419-20220701-DEL\_CC2022\_197-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
du jeudi 30 juin 2022**

**Délibération n° 47**

L'an deux mille vingt deux, le trente juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Centre Culturel de Vals, Avenue Charles Massot, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la  
Convocation :  
vendredi 24 juin  
2022

**Étaient présents :**

Nombre de  
conseillers  
en exercice :  
95

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Madame Sylvie BARBE, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Olivier BERTRAND, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Michel CHAPUIS, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Didier DANTONY, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Michel DESSIMOND, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Marie-Françoise FAVIER, Monsieur Jean-François GALLIEN, Monsieur Roland GERENTON, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Madame Corinne GONCALVES, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Madame Maguy MASSE, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Madame Christine NOTON, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Madame Maryse POURRAT, Monsieur André ROCHE, Madame Marielle ROCHER, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Gilles TEMPERE, Monsieur Yves TAFIN, Madame Dominique THOLLET, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Isabelle VERDUN

Date de  
publication  
au recueil des  
actes  
administratifs :

**Ont donné procuration ou ont été représentés :**

Monsieur Rémi BARBE à Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Brigitte BENAT à Madame Caroline BARRE, Madame Annie BOUCHET à Madame Maguy MASSE, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Madame Emilie MATHIEU, Monsieur William BRUN à Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Eric DUNIS à Monsieur David MATHIEU, Monsieur Guy EYRAUD à Monsieur Bruno COUDERT, Madame Jocelyne FAISANDIER à Madame Dominique THOLLET, Monsieur Pierre FAYOLLE à Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Jean-Benoit GIRODET à Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER à Monsieur Joseph AMPILHAC, Madame Christiane MOSNIER à Monsieur Patrick NAVARRE, Monsieur Philippe RIBEYRE à Monsieur Guy CHOUVET, Madame Isabelle SEON à Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Christelle VALANTIN à Monsieur Frédéric GIMBERT, Madame Ginette VINCENT à Monsieur Roland LONJON, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Monsieur Jean-François EXBRAYAT

**Absent(e)s :**

Madame Roselyne BEYSSAC, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Laurent DUPLOMB, Madame Celline GACON, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Monsieur Alain LIOUTAUD, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Marie-Pierre VINCENT

**Secrétaire de séance :** Olivier BERTRAND

La séance a été levée à : 21 H 00

<b>Objet :</b>	Partenariat avec la Maison Pour Tous de Chadrac pour le département de Musiques Actuelles Amplifiées "Triton" : reconduction de la convention	ID : 043-200073419-20220701-DEL_CC2022_197-DE
----------------	---	---

Rapporteur : Marc GIRAUD

Le département de musiques actuelles amplifiées du Conservatoire (CRD) fonctionne en partenariat avec la Maison Pour Tous de Chadrac (AMPTC), centre de ressources des musiques actuelles. Ce partenariat existe depuis 2003 et a pour double objectif :

- 1 – d’assurer l’enseignement des cours de batterie et de guitare électrique avec les enseignants salariés de l’AMPTC, et l’encadrement des élèves du CRD par les régisseurs de l’AMPTC lors des répétitions autonomes qui se déroulent dans les 2 studios du site de Chadrac, le CRD ne disposant pas de ces ressources dans ses effectifs.
- 2- d’organiser une complémentarité et une circulation des publics entre les deux équipements culturels.

Comme le prévoit la convention, les coûts salariaux des deux enseignants et des régisseurs sont facturés par l’AMPTC à la Communauté d’agglomération. Pour information, le montant prévisionnel pour l’année scolaire 2022/2023 s’élève à 55 555 €.

Cette convention d’une durée de 5 ans permettra la continuité du service à partir de la rentrée scolaire 2022/2023.

Suite à l’analyse menée par l’équipe pédagogique, et afin de mieux répondre aux attentes du public, une offre sur les nouveaux instruments et outils numériques, qui sont incontournables pour la pratique des musiques électroniques et urbaines, sera proposée à partir de la rentrée scolaire 2022/2023.

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 20/06/2022

A reçu un avis favorable en Commission Tourisme, Culture, Evènementiel et Sport du 14/06/2022

Le Conseil Communautaire :

- AUTORISE Monsieur le Président à reconduire la convention avec l’Association Maison Pour Tous de Chadrac pour une durée de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022,
- INSCRIT les crédits nécessaires au paiement de l’annexe financière établie par l’Association Maison Pour Tous de Chadrac à chaque rentrée scolaire.

**VOTE : UNANIMITÉ**

Fait au Puy-en-Velay, le jeudi 30 juin 2022